

Les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent constituer un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il fait l'objet d'une simple présentation au conseil municipal, préalablement aux débats sur le projet de budget, sans débat ni vote.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Documenter les inégalités professionnelles entre femmes et hommes au sein de la collectivité et sur le territoire,
- Recenser les politiques publiques menées par la collectivité pour l'égalité femmes-hommes sur son territoire,
- Fixer des orientations de moyen et long terme pour corriger les inégalités.

L'approche intégrée devient la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit désormais de prendre en compte la situation des femmes et des hommes avant de mettre en place une action à destination de tous pour remédier aux éventuels déséquilibres.

Dans ce rapport, il est proposé de faire un bilan de la situation à Neuilly-Plaisance et de proposer des perspectives d'évolution d'une part d'un point de vue interne en matière de gestion des ressources humaines et d'autre part d'un point de vue territorial en matière de mise en œuvre des politiques publiques.

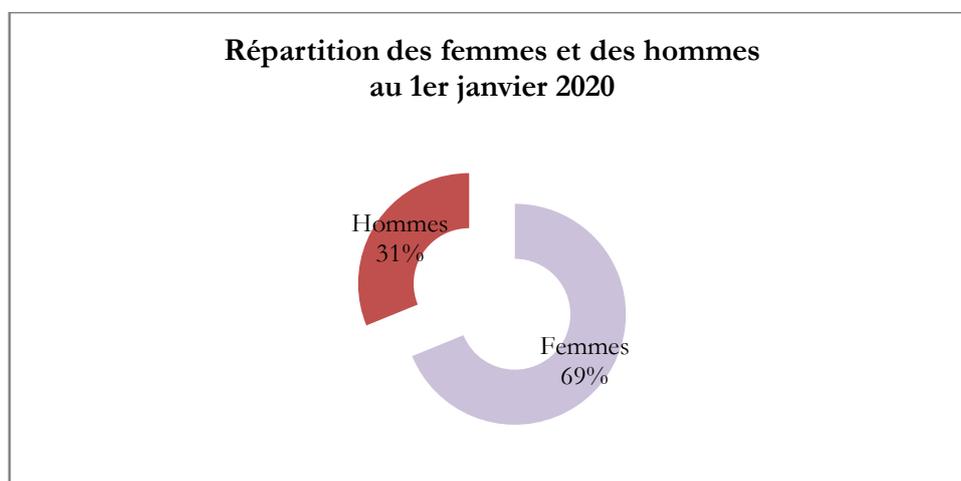
I- Le volet interne, la politique des ressources humaines

Il s'agit d'analyser les équilibres entre les femmes et des hommes au sein des effectifs de la ville d'une part dans l'organisation du travail d'autre part et enfin en matière de formation professionnelle.

A. La répartition des effectifs

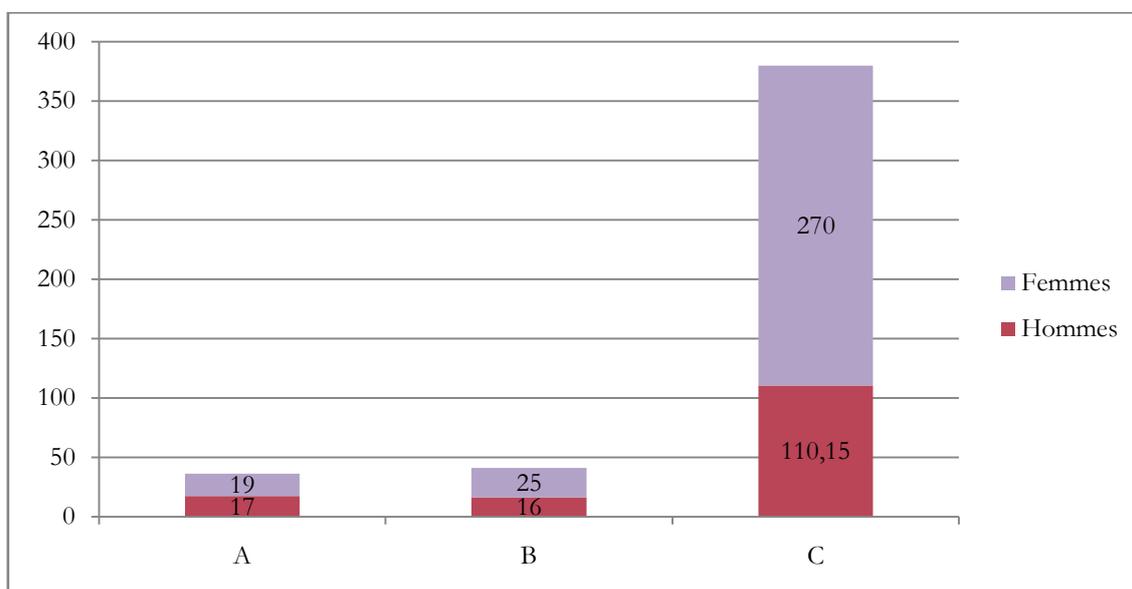
1) Structuration de l'effectif global de la ville

L'effectif de la ville est très majoritairement féminin 7 agents sur 10 contre 6 agents sur 10 pour les villes de la petite couronne.



2) Répartition des femmes et des hommes par catégorie

Les femmes représentent 69% de l'effectif global. Le taux de féminisation en catégorie C est de 71%, de 61% en catégorie B et 51% en A.



3) Répartition des femmes et des hommes par cadre d'emploi

Les cadres d'emploi les plus féminins

	Femmes	Hommes
Agents sociaux	100,00%	0,00%
Agents spécialisés des écoles maternelles	100,00%	0,00%
Apprentie	100,00%	0,00%
Auxiliaires de puériculture	100,00%	0,00%
Educateurs territoriaux de jeunes enfants de 2ème classe	100,00%	0,00%
Emploi de cabinet	100,00%	0,00%
Infirmiers	100,00%	0,00%
Infirmiers en soins généraux	100,00%	0,00%

Les cadres d'emploi les plus masculins

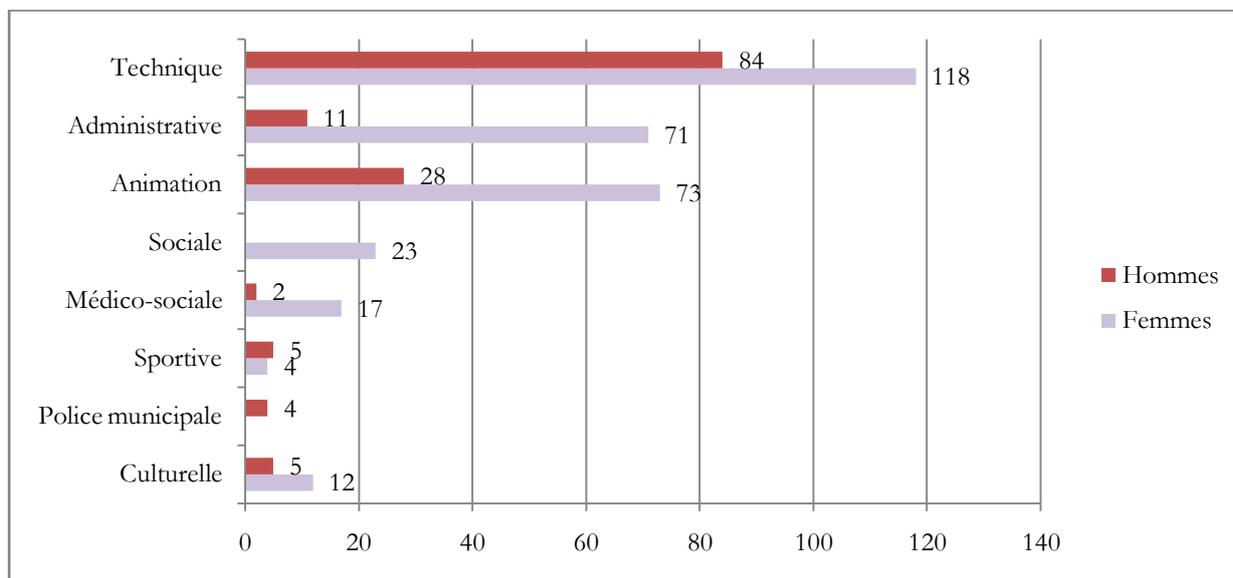
Ingénieurs territoriaux	40,00%	60,00%
Educateurs territoriaux des A.P.S	25,00%	75,00%
Agents de maîtrise	14,29%	85,71%
Agents de police municipale	0,00%	100,00%
Conseillers territoriaux A.P.S.	0,00%	100,00%
Techniciens	0,00%	100,00%

La répartition par statut est en relation avec la répartition par genre. Les femmes représentent 69% de l'effectif et occupent les 2/3 des emplois de contractuels et de fonctionnaires.

4) Répartition par filière

Les filières sociale et médico-sociale sont constituées de 95% de femmes. La filière administrative l'est à 87% et les filières animation et culturelle à environ 70%. Les filières technique et sportive atteignent quant à elle un certain équilibre entre les femmes et les hommes. Les femmes y sont respectivement représentées à 58% et 44%. Seule la filière police municipale est 100% masculine. Des femmes ASVP font partie des effectifs mais appartiennent à la filière technique en tant qu'adjoints techniques.

Répartition par filière en nombre d'agents



B. L'organisation du travail

1) Le temps de travail

3% des agents de la ville travaillent à temps partiel contre 8% au niveau interdépartemental.

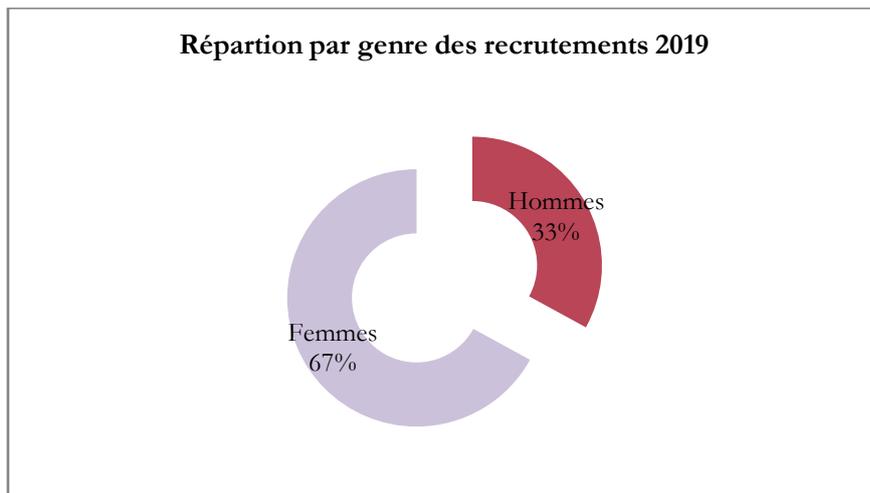
Agents à temps partiel par genre

	Temps plein	Temps partiel
Femmes	98%	2%
Hommes	99%	1%

Pour information, en petite couronne, 92% des agents à temps partiel sont des femmes.

2) Les mouvements de personnel

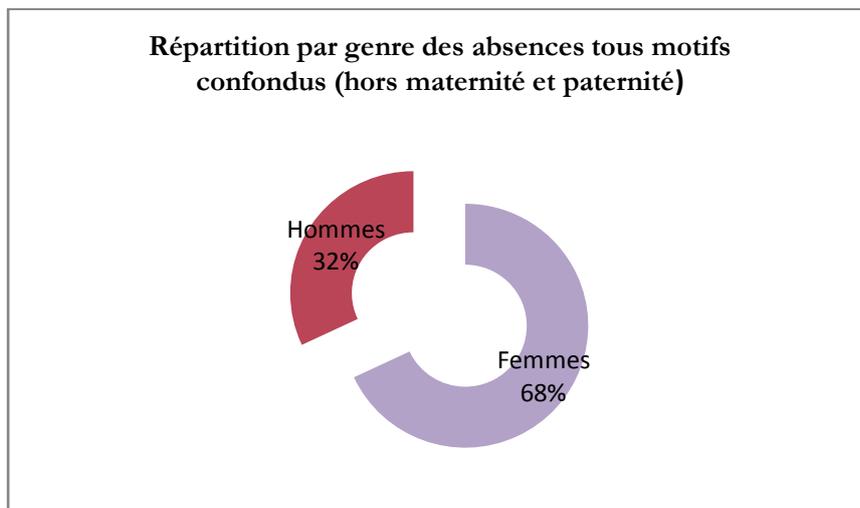
- La mobilité interne, 8 agents ont changé de service en 2019 dont 1 homme,
- Avancement de grade, 45 agents ont avancé de grade, 77% sont de sexe féminin
- Promotion interne, 1 femme a été promue,
- 67% des recrutements réalisés en 2019 ont concernés des femmes.



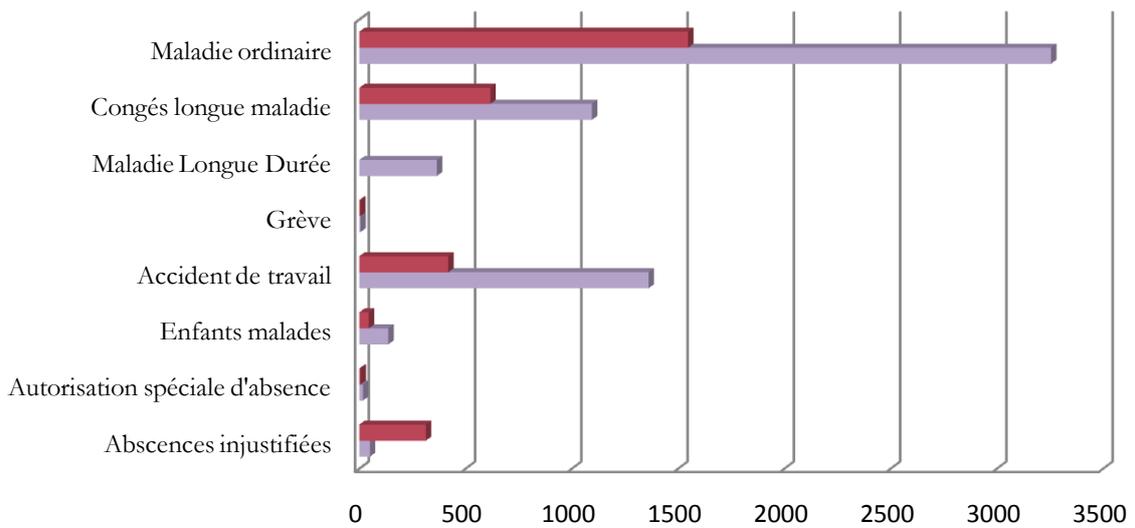
3) l'absentéisme

L'observation des absences par genre et par motif montre une répartition en lien avec la proportion de chaque sexe dans l'effectif.

Toutefois, les hommes s'absentent beaucoup plus souvent que les femmes en absence injustifiée. Seul un agent a bénéficié d'un congé longue durée en 2019.



Répartition par genre et motif d'absences en nombre de jours

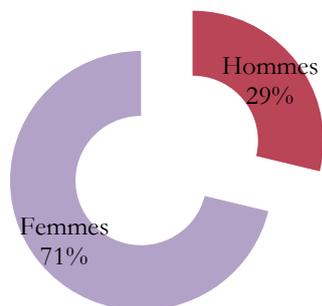


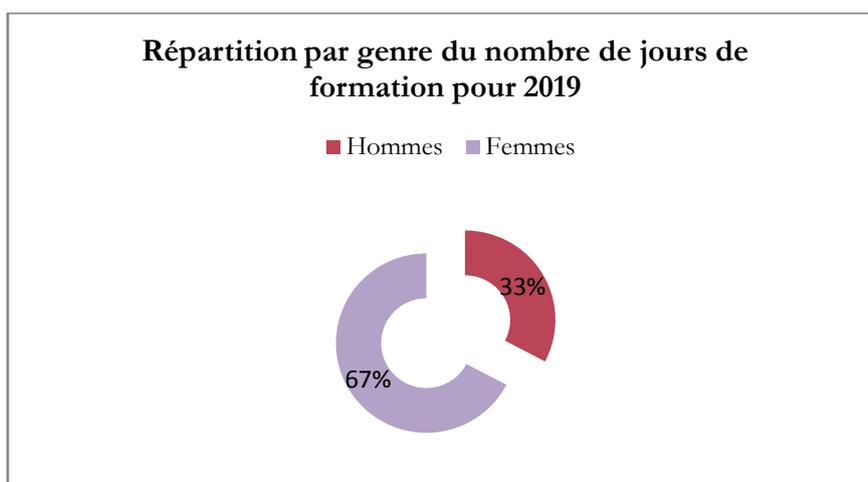
	Absences injustifiées	Autorisation spéciale d'absence	Enfants malades	Accident de travail	Grève	Maladie Longue Durée	Congés longue maladie	Maladie ordinaire
■ Hommes	313,5	6	45	418,5	4,5		617	1547,5
■ Femmes	50	17	136,5	1361,5	5,5	365	1095	3255

C. La formation professionnelle

Le nombre de départ en formation, en proportion de l'effectif, est équilibré entre les femmes et les hommes.

Répartition par genre du nombre de départs en formation





II Le volet territorial : la mise en œuvre des politiques publiques

Il existe une réelle mixité au sein de la population nocéenne ainsi qu'au sein des différentes tranches d'âge jusqu'à 75 ans. Les femmes sont ensuite sur représentées en raison d'une espérance de vie plus longue que celle des hommes.

Population nocéenne selon les tranches d'âges

POP T3 - Population par sexe et âge en 2016 () -

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	10 076	100,0	11 101	100,0
0 à 14 ans	2 133	21,2	2 081	18,7
15 à 29 ans	1 946	19,3	2 124	19,1
30 à 44 ans	2 219	22,0	2 406	21,7
45 à 59 ans	2 038	20,2	2 192	19,7
60 à 74 ans	1 295	12,9	1 466	13,2
75 à 89 ans	389	3,9	697	6,3
90 ans ou plus	54	0,5	135	1,2

- Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

Il sera procédé d'une part à une analyse des différentes politiques publiques municipales et d'autre part aux actions mise en œuvre localement pour œuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

A. L'enfance et la jeunesse

Les crèches et la halte-garderie

Constat

Structures	NB Filles	%	NB Garçons	%	NB TOTAL
Crèche Abbé Pierre	14	30%	32	70%	46
Crèche du Centre	35	49%	36	51%	71
Crèche Pirouettes-Cahouettes	11	50%	11	50%	22
Halte-Jeux	9	35%	17	65%	22

Les places en crèche sont attribuées en commission, les critères de sexe ne sont pas pris en compte. Sur deux des quatre structures, la répartition entre filles et garçons est parfaitement équilibrée. Sur les deux autres, les garçons sont majoritaires.

Les jeux proposés aux enfants sont les mêmes pour les filles et les garçons, le libre choix fait partie de la pédagogie de chaque structure.

Chaque parent est invité à participer aux réunions et aux entretiens.

Actions proposées :

Eviter les stéréotypes dans les jeux, dans l'expression des émotions et sensibiliser le personnel au fait d'exclure la notion de genre dans le choix des activités et des jeux.

Le Centre Municipal de l'Enfance (CME)

Constat

Les effectifs du CME sont parfaitement équilibrés. Ils sont composés de 47% de filles et de 53% de garçons. Cet équilibre se rencontre dans pratiquement tous les centres.

Les enfants

		NB Filles	% Filles	NB Garçons	% Garçons	TOTAL NB
garderie du matin	maternelle	161	50%	164	50%	325
	élémentaire	247	51%	240	49%	487
inscription mercredi journée	maternelle	213	48%	231	52%	444
	élémentaire	274	45%	329	55%	603
inscription mercredi matin	maternelle	50	40%	75	60%	125
	élémentaire	124	47%	142	53%	266
inscription soirées	maternelle	240	49%	253	51%	493
	élémentaire	256	49%	265	51%	521
projet jardinage	maternelle	76	45%	92	55%	168
	élémentaire	22	36%	39	64%	61
TOTAL		1 663	47%	1 830	53%	3 493

Activités habituelles

Au quotidien, les activités proposées sont totalement mixtes.

Actions proposées

Prévoir des actions sur les relations filles-garçons.

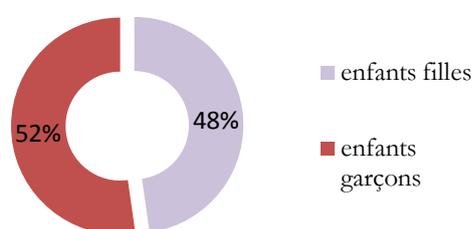
Sensibiliser les agents et personnels travaillant auprès des enfants et de jeunes sur la lutte contre les stéréotypes sexués.

Les affaires scolaires

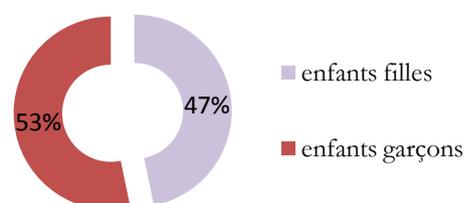
Constat

Les inscriptions à l'école (2 200 enfants), à l'étude (700 enfants) et en colonies de vacances (200 enfants) sont parfaitement équilibrées entre garçons et filles. Le temps scolaire dépend de l'éducation nationale donc pas d'actions menées par la ville sur ce temps. Sur les colonies, les thèmes sont mixtes et non genrés.

Inscription à l'étude en 2019/2020



Séjours en colonies de vacances en 2019



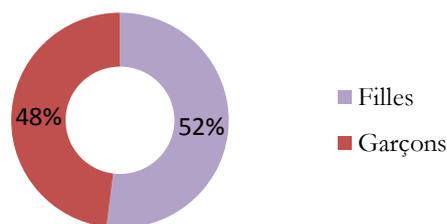
La Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ)

Contexte et constat

A caractère avant tout social, la MCJ assure un soutien à la parentalité des familles les plus en difficultés, lutte contre les inégalités en proposant des services permettant l'accès pour tous à la culture et aux loisirs et met en place de nombreux projets dans ce sens. Pour cela, la municipalité a fait le choix d'une politique tarifaire garantissant l'accessibilité à tous.

La MCJ accueille autant de filles que de garçons toutes tranches d'âges confondues.

Les effectifs de la MCJ



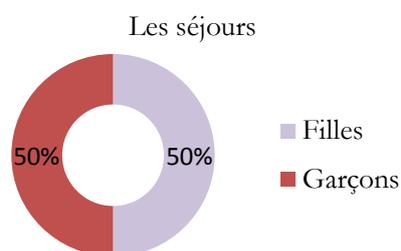
Il est à noter que la fréquentation des filles sur la tranche d'âge 12/17ans a augmenté ces dernières années et ne faiblit pas. La ville maintient la même parité sur l'encadrement, en mixant les équipes pédagogiques.

Par ailleurs, les équipes pédagogiques sont formées et souvent rappelées à la lutte contre les stéréotypes sexués. Elles incluent dans les projets d'animation, et d'une manière systématique, des ateliers spécifiques visant à combattre les clichés (femme/homme).

A titre d'exemple, voici les différents axes de travail autour de la mixité pour la période 2019/2020 :

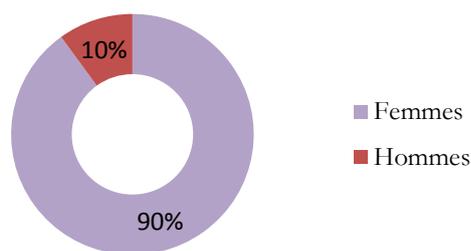
- Les groupes de séjours (ainsi que les projets de ceux-ci) sont organisés de façon mixte,
- Mise en place d'un projet de randonnées pour créer des échanges entre les ados filles / garçons dans un cadre extérieur propice, l'effort créant un esprit d'équipe,
- Augmentation de la participation des pères aux ateliers sur la parentalité,
- Les plannings d'activités sont conçus pour motiver les garçons à faire des activités traditionnellement choisies par les filles et à l'inverse pour motiver les filles à choisir des activités traditionnellement choisies par les garçons,
- La mise en place du « Défis des nations » proposant une mixité dans chaque équipe sportive avec une olympiade finale, des activités culturelles et de team building pour créer du lien et de la cohésion (non réalisée en raison du confinement).
- Participation au « Village sportif » sport en mixte et « VVV karting » pour la prévention routière où la mixité est obligatoire.

Sur les séjours, c'est le même principe. Il est important pour des raisons pédagogiques que les séjours soient mixtes pendant la MCJ va plus loin en imposant une parité quand l'effectif le permet.



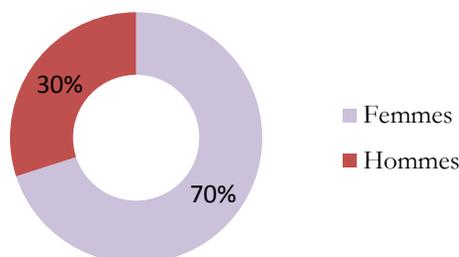
Le soutien à la parentalité touche de nombreuses familles monoparentales et de mères qui ne travaillent pas. Elles représentent 90% de l'effectif total.

Soutien à la parentalité



Concernant les cours d’alphabétisation, nous notons également une fréquentation plus importante des femmes qui s’explique en partie par une disponibilité plus grande que celle des hommes.

Alphabétisation



Actions à mener

Pour palier les déséquilibres entre les femmes et les hommes, dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, la MCJ va organiser des événements exclusivement à destination des pères. Les thématiques choisies sont les suivantes « La place du père dans la cellule familiale » ou « L’importance du rôle du père dans l’éducation de l’enfant ». Actions prévues sur le projet de service Jeunesse 2020/2022.

Le Point d’Accueil Jeunes PAJ

Le PAJ est une structure ouverte permettant un suivi individuel des jeunes les plus difficiles et les plus en difficultés. C’est une cellule d’écoute et de veille sur le quartier. Sa priorité est l’insertion sociale et professionnelle. Elle propose néanmoins un espace de détente et de jeux où les jeunes peuvent se rassembler et échanger avec l’équipe. Cette équipe est constituée d’un médiateur et d’une animatrice d’insertion sociale.

Il est difficile de faire venir des filles sur cette structure d’aide à l’insertion qui est plus sollicitée par les garçons. Si les filles ne fréquentent pas l’espace détente, une vingtaine d’entre elles bénéficie cependant d’un suivi individuel.

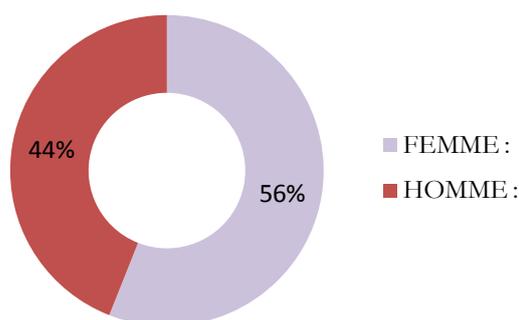
B- La culture

La bibliothèque

Constat

Les adhérents de la bibliothèque sont composés de 56% de femmes et de 44% d’hommes

Effectifs de la bibliothèque



Fonctionnement habituel

Chaque année, le stock d'ouvrages est actualisé. L'achat des livres repose sur des critères de qualité et d'actualité. Il n'y a pas de recherche de parité dans le choix des livres (auteur et genre). Cependant, une attention toute particulière est portée sur le choix des livres Jeunesse afin d'éviter la présence de stéréotypes quelqu'ils soient.

Actions proposées à l'avenir

Acquisition d'ouvrages sur en lien avec la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes par la bibliothèque.

Le cinéma la Fauvette

Actions habituellement menées

En tant que salle labellisée « Art et Essai » la programmation du cinéma se fait en fonction du public visé : films Grand public, films Art & Essai et films Jeunesse, dans un souci de privilégier la pluralité et d'éviter tout stéréotype.

Actions ponctuelles liées à l'égalité des femmes et des hommes.

A l'occasion de la Journée de la femme le 08 mars, le cinéma projette le film *Woman* de Yann Arthus Bertrand et le documentaire *Be natural : l'histoire inédite d'Alice Guy-Blaché* de l'américaine Pamela B. Green. C'est la première année que le cinéma organise une telle opération grâce la sortie médiatisée de deux films de qualité sur le thème de la Femme.

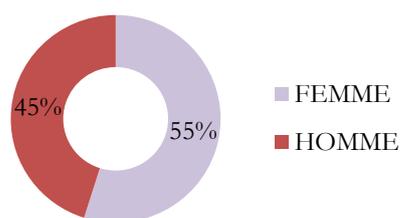
L'école de musique

Constat

Les inscriptions et réinscriptions sont libres, et ne repose sur aucun critère de genre. Avant de choisir leurs pratiques, les inscrits peuvent tester différents instruments et peuvent être accueillis lors de séances de test dans d'autres disciplines pour en découvrir la pratique.

La mixité au sein de l'Ecole de musique est réelle puisque les effectifs sont composés de 55% de femmes et de 45% d'hommes.

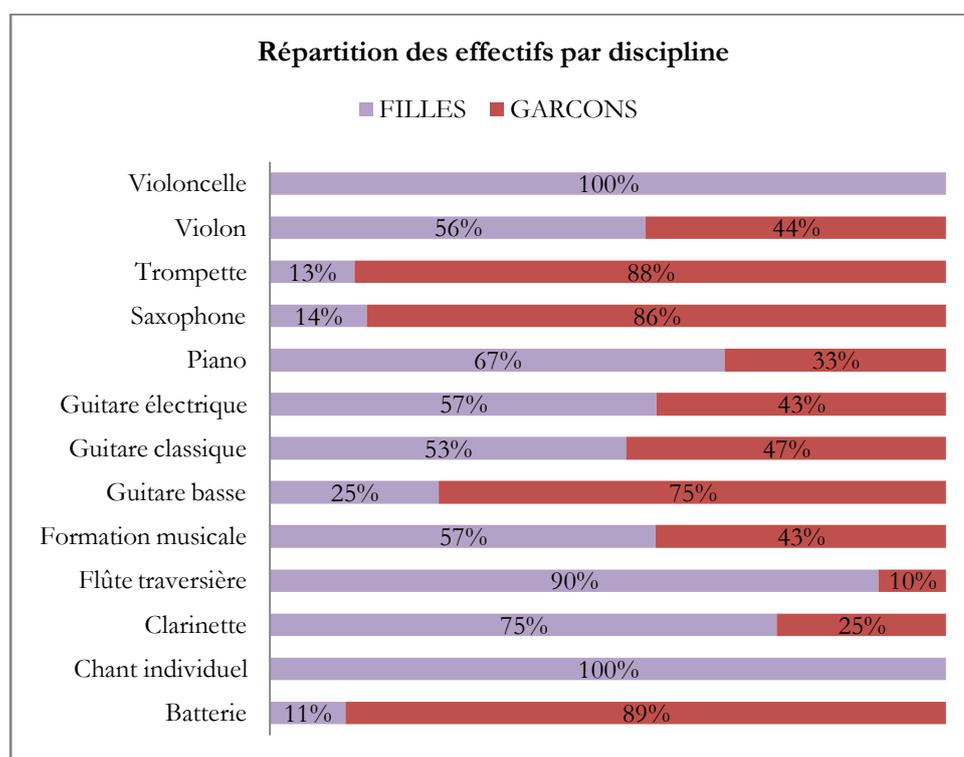
Effectifs de l'école de musique



De grosses disparités existent en matière de représentativité en fonction des disciplines. Si le chant individuel et le violoncelle sont des disciplines exclusivement féminines, la batterie, le saxophone et la trompette sont pratiquées à près de 90% par des garçons. Cependant, la formation musicale qui regroupe le plus grand nombre d'élèves est équilibrée. Il en est de même pour les cours de guitare classique et électrique.

Nombre d'élèves par discipline

Violoncelle	3 inscrits
Violon	18 inscrits
Trompette	9 inscrits
Saxophone	7 inscrits
Piano	55 inscrits
Guitare électrique et basse	11 inscrits
Guitare classique	20 inscrits
Formation musicale	173 inscrits
Flûte traversière	10 inscrits
Clarinette	4 inscrits
Chants individuel	2 inscrits
Batterie	9 inscrits



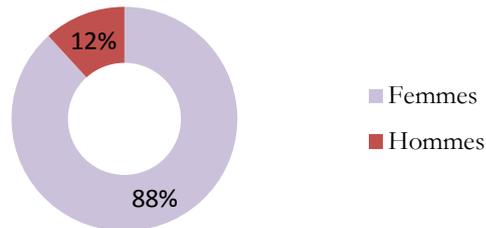
C- Les loisirs

Le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC)

Constat

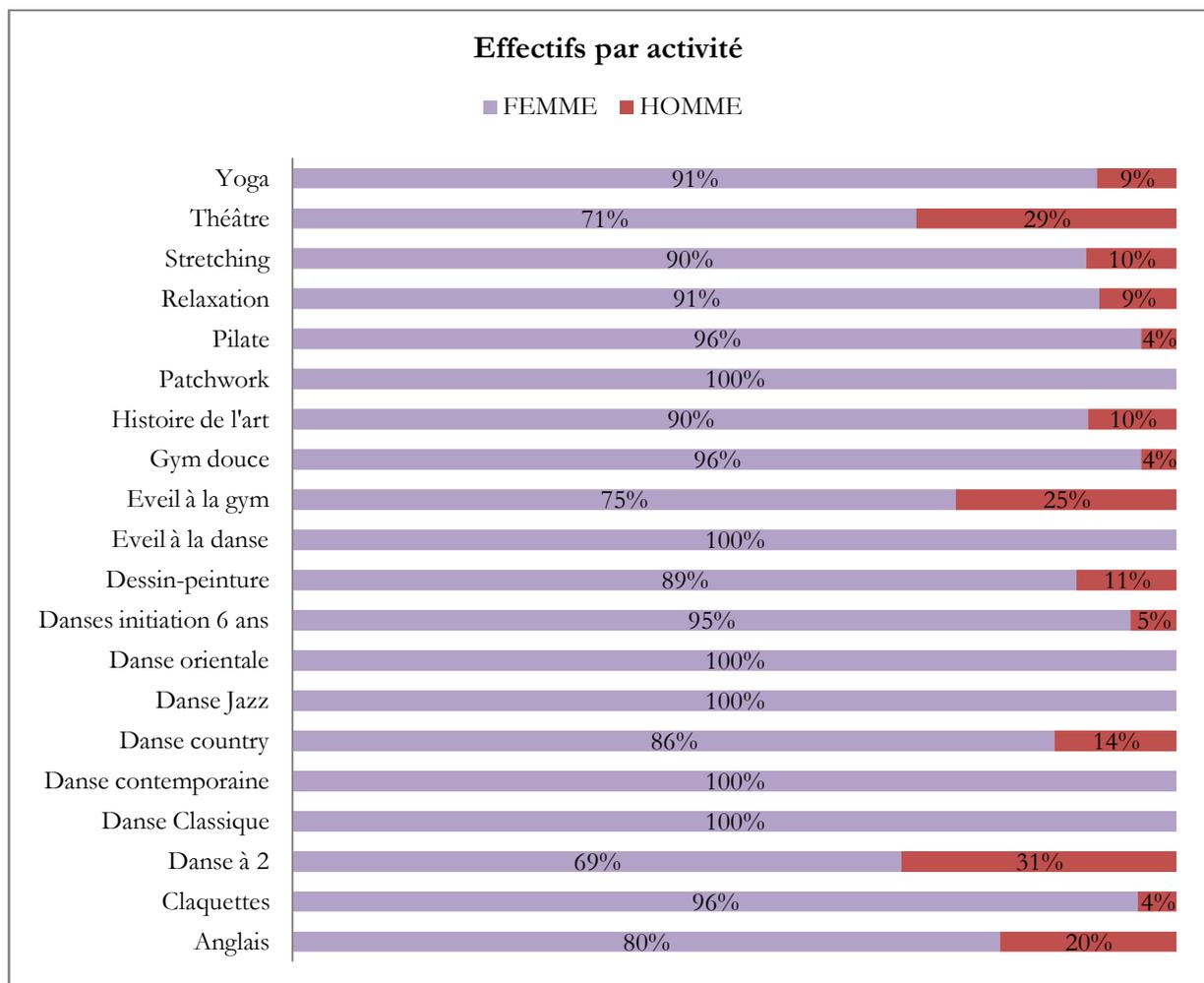
Les inscriptions au CMASC ne reposent sur aucun critère de genre. Les effectifs sont constitués de 88% de femmes et de 12% d'hommes.

Effectifs CMASC



Sur 20 activités proposées, 6 sont exclusivement féminines, 8 composées de femmes à plus de 90%, 3 composées de femmes à plus de 80% et 3 composées de femmes plus de 65%.

Effectifs par activité



Action menée

Choix de prendre en compte la parité femme-homme dans la création ou dans le maintien des disciplines

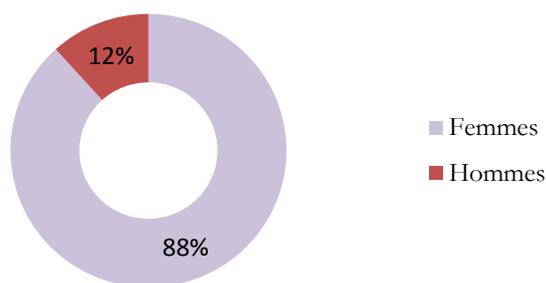
Ce critère n'est pas pris en compte. Les activités sont essentiellement fréquentées par des femmes. Il y a plus de parité dans l'éveil à la gymnastique, le théâtre et la danse à deux.

Le Foyer de l'Amitié l'Escapade

Constat

Les adhérentes représentent 81% des effectifs.

Effectifs du foyer



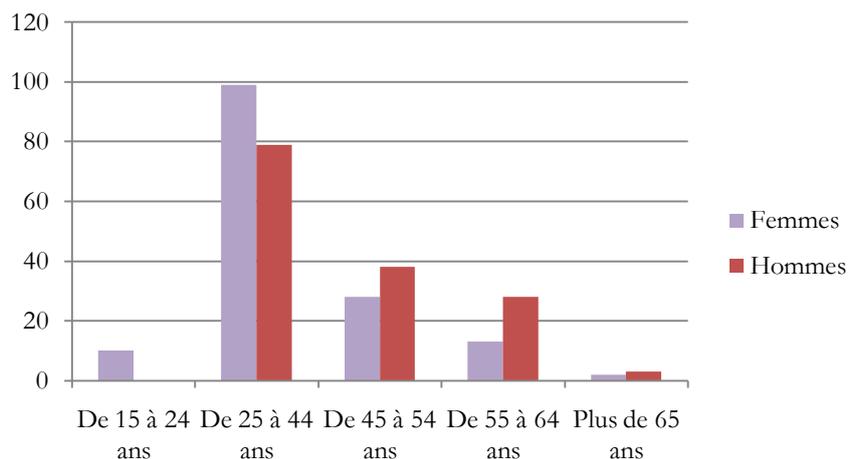
D- L'action sanitaire et sociale et l'insertion professionnelle

Le Projet d'Insertion Emploi (PIE)

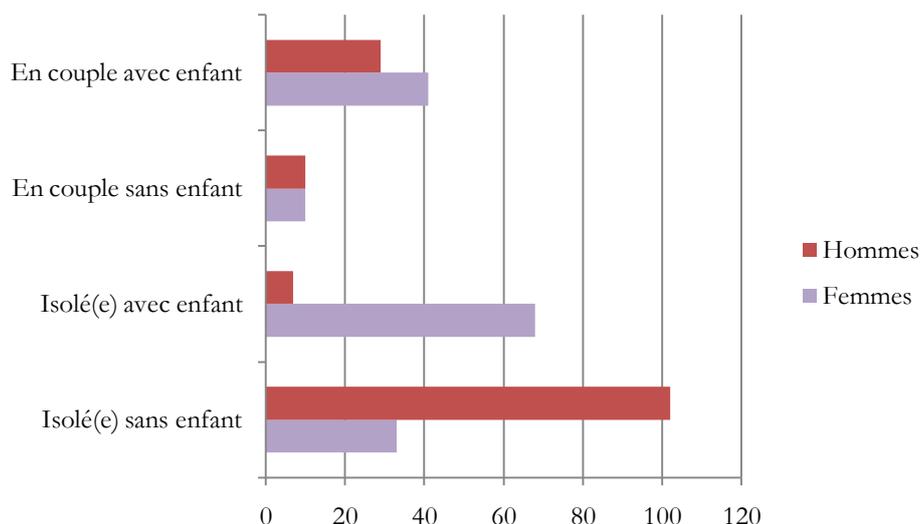
Constat

Le public accueilli au Projet Insertion Emploi de Neuilly-Plaisance est égalitaire entre les femmes et les hommes avec 51% de femmes et 49% d'hommes suivis en accompagnement.

La majorité des femmes ont entre 25 et 44 ans tout comme les hommes.



La situation familiale fait apparaître une disparité entre les femmes et les hommes puisque les femmes sont majoritairement isolées avec des enfants à charge tandis que les hommes sont principalement célibataires sans enfant à charge. D'où des difficultés pour les femmes à reprendre une activité professionnelle.



Actions menées

Le Projet Insertion Emploi accompagne les allocataires du RSA de Neuilly-Plaisance dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. A ce titre, il est tenu de respecter, de par la convention signée entre le Fond Social Européen et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis l'égalité entre les femmes et les hommes en luttant contre les discriminations faites aux femmes à l'embauche ou dans l'application des conditions de travail, notamment en mettant en œuvre des actions facilitant leurs insertions et de promouvoir l'égalité des sexes c'est-à-dire l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe.

Afin de faciliter le retour à l'emploi des femmes, le PIE met en place des ateliers de reprise d'activité et travaille avec elles sur la problématique de garde des jeunes enfants et sur la formation.

La promotion de l'égalité des chances et la non-discrimination est aussi une des priorités du PIE. Il s'agit, entre autre, de faire en sorte que les individus disposent « des mêmes chances » et des mêmes opportunités de développement social et professionnel. A ce titre, le PIE s'entoure de partenaires professionnels qui travaillent sur la féminisation et la masculinisation de certains métiers dans différents secteurs d'activité. Le retour à l'emploi des personnes n'est pas fait par rapport au sexe mais par rapport à leur motivation à vouloir reprendre une activité professionnelle. Ainsi, des métiers traditionnellement occupés par des hommes sont proposés aux femmes et inversement.

Les formations proposées par le Département sont également ouvertes aux femmes dans des domaines d'activité encore, il y a peu, réservées aux hommes (numérique, transports, BTP,...). Les formations sont ouvertes aux femmes autant qu'aux hommes.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Constat

Le Centre Communal d'Action Sociale reçoit autant de femmes que d'hommes. Il existe une parité pour les personnes qui bénéficient de l'aide sociale mais les demandes de domiciliation sont essentiellement faites par des hommes.

Le Centre Municipal de Santé (CMS)

Constat

2/3 des nocéens accueillis sont des femmes avec des enfants.

Actions à mener

Afin d'attirer plus d'hommes dans les actions de prévention, des actions de dépistage des cancers des testicules et de la prostate seront organisées.

Mise en place dans le répertoire de la ville de numéros de téléphones d'urgences pour les femmes et hommes victimes de violences.

CONCLUSION

Si les effectifs de la collectivité sont essentiellement féminins, il existe un équilibre global entre les hommes et les femmes ou les garçons et les filles dans les publics qui bénéficient des différentes politiques mises en place par la ville. L'action quotidienne des services à la population est guidée par la mise en place d'activités non stéréotypées. De nouvelles actions pourront être développées pour poursuivre dans cette voie. Cependant, certaines tendances vont être difficiles à inverser, comme par exemple la fréquentation, du Foyer de l'Amitié (sur représentation des femmes).

Afin d'avoir une meilleure connaissance des publics des différentes associations sportives, un état des effectifs, des activités et des actions menées sera désormais demandé à l'occasion de la constitution du dossier de demande de subvention pour 2021.

Parce que la lutte contre toute forme d'inégalités est un axe important de la politique municipale, la nouvelle mandature s'accompagne de la création d'une nouvelle délégation aux droits des femmes.